

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 15813
Numéro SIREN : 752 991 703
Nom ou dénomination : OUICAR

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2020 sous le numéro de dépôt 84441

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-10-2020

N° DE DEPOT : 084441

N° GESTION : 2012B15813

N° SIREN : 752991703

DENOMINATION : OUICAR

ADRESSE : 9 rue du 4 Septembre 75002 Paris

MILLESIME : 2019



Ouicar

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ouicar

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ouicar,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouicar relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité d'exploitation » relative aux éléments sous-tendant l'application de la convention de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malval', written over a horizontal line.

Carine Malval

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	229 230		229 230	229 230
Autres immobilisations incorporelles	5 300 291	1 659 149	3 641 142	2 646 746
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	335 772	283 387	52 385	67 759
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 000		3 000	3 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	250 600		250 600	250 600
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 100		114 100	86 709
TOTAL I	6 232 993	1 942 536	4 290 457	3 284 044
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	71 590		71 590	27 615
Autres	488 396	68 556	419 839	433 450
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	5 106 617		5 106 617	2 365 612
<i>Charges constatées d'avance</i>	323 420		323 420	186 591
TOTAL II	5 990 023	68 556	5 921 466	3 013 268
Frais d'émission d'emprunt à étaler III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	12 223 016	2 011 093	10 211 923	6 297 312

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 669	7 669	7 594
Prime d'émission, de fusion, d'apport	22 609 342	22 609 417
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-18 999 034	-14 229 938
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 779 039	-4 769 096
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	-1 161 063	3 617 976
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques	39 167	138 301
- Charges		
TOTAL II	39 167	138 301
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	8 142 027	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :	18 922	
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		7 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :	1 433 713	1 023 284
- Fournisseurs et comptes rattachés		
- Fiscales et sociales	566 242	556 190
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 172 915	954 561
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	11 333 819	2 541 034
Ecarts de conversion passif	IV	
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	10 211 923	6 297 312

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	4 088 642		4 088 642	2 875 373
Chiffre d'affaires net	4 088 642		4 088 642	2 875 373
Production : - Stockée - Immobilisée			745 988	848 516
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			626 458	191 301
Autres produits			17 757	37 118
TOTAL I			5 478 845	3 952 308
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			4 959 530	4 209 713
Impôts, taxes et versements assimilés			114 780	83 748
Salaires et traitements			2 396 189	2 478 722
Charges sociales			1 097 154	1 179 131
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			623 508	418 417
Autres charges			310 693	202 256
TOTAL II			10 073 359	8 658 222
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 594 514	-4 705 914
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 121	625
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			271	331
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			6 392	956
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			142 027	
Différences négatives de change			3 390	3 205
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			145 417	3 205
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-139 025	-2 248
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-4 733 539	-4 708 163

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		20
Sur opérations en capital	36 920	967
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	36 920	987
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	82 420	61 920
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	82 420	61 920
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-45 500	-60 933
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 522 157	3 954 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 301 196	8 723 347
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-4 779 039	-4 769 096

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 10 211 923 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -4 779 039 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité de l'exploitation :

Le principe de continuité d'exploitation est assuré pour les 12 mois suivants la date de clôture, soit le 31 décembre 2020 compte tenu des prévisions de trésorerie pour l'exercice 2020 mises à jour fin mai 2020. Ces prévisions de trésorerie incluent le tirage du solde du contrat d'obligations convertibles, émis le 8 février 2019 par SNCF Participations, de 2M€.

Une formalité juridique est en cours de rédaction afin de pouvoir débloquer ce montant de 2M€.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

La pandémie mondiale du Covid-19 qui sévit depuis mars dernier a provoqué en France une période de confinement du 18/03/2020 au 11/05/2020. Cette crise sanitaire et économique a eu plusieurs répercussions sur l'exploitation de l'activité de Ouicar et son fonctionnement interne :

- Chute brutale des réservations entre mi-mars et fin avril. Reprise très progressive à compter du déconfinement (11/05/2020) mais limitée par les mesures gouvernementales en matière de liberté de circulation (barrière administrative des déplacements au-delà de 100 km jusqu'au 02/06/20)
- Activité partielle à compter du 18/03/2020 pour la quasi intégralité des équipes jusqu'au 7 juin 2020, mise en place d'un service minimum durant la période en partie effectué par des salariés et des prestataires externes TECH.
- Suspension des stages, report d'embauches planifiées au budget.
- Reprise des contrats prestataires avec 3 jours / semaine à compter du 01/04/2020 pour préserver la roadmap, sortir les fonctionnalités clés avant l'été et préserver le delivery de Ouicar post confinement
- Coupe de tous les investissements marketing pendant la période de confinement

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit de 2 à 5 ans pour les immobilisations incorporelles et de 2 à 10 ans pour les immobilisations corporelles.

Les frais de développement des applications informatiques font l'objet d'activation en immobilisations incorporelles. Ces frais de développement sont constitués par des charges de personnel et de prestations externes. La durée d'amortissement de 48 mois a été déterminée en fonction de l'utilisation et de la politique de renouvellement de ces immobilisations incorporelles et ne concerne que la refonte du site actuellement. Pour tout autre développement, la durée d'amortissement reste de 24 mois

Les aménagements des locaux du 4 septembre sont totalement amortis depuis le 31/01/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Au titre des provisions pour risques et charges, la reprise de l'exercice 2019 correspond :

- extourne de la provision au titre de 2017 : 76 441,13 €

- extourne provision relative à 2018 : 16 681,00 €

Ces reprises sur provisions constatées en 2019 n'ont pas fait l'objet de consommations correspondantes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. En application de la politique SNCF sur les indemnités de retraite, l'évaluation de l'engagement de la dette actuarielle en fin d'exercice s'établit à 100 738 euros.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Autres renseignements :

Le fait générateur de la prise en compte du chiffre d'affaires est constitué par la validation de la location.

L'entité consolidante de la Société est SNCF MOBILITES Les honoraires de commissariat aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes s'établissent à 11.500 euros hors taxes.

L'effectif moyen de la société s'établit à 44 (dont 1 dirigeant, 35 cadres, 8 non-cadres et 0 apprenti)

Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Ouicar a conclu en date du 01.02.2019 un contrat de bail commercial avec le LCL, le bailleur des locaux situés au 9 rue du 4 septembre à Paris. En conséquence, un chèque de caution a été débité le 25/02/2019 auprès du LCL pour 113.290€. La sous-location des mêmes locaux avec la Financière des Frères Blancs ayant pris fin le 31/01/2019, la caution de 85.899,17€ a été remboursée à Ouicar sur l'exercice 2019.
- Le projet de refonte du site engagé en 2017 s'est terminé le 18 juillet 2019 par la mise en production des modules du backend (projet bigbang) pour un montant de 3.025.590,01€. Au total, les immobilisations incorporelles relatifs à la nouvelle plateforme de Ouicar sont de de 4.058.963,56€ au bilan.
- Le montant des immobilisations en cours au 31.12.2019 correspond à l'internationalisation de la plateforme et aux évolutions de pricing est de 341.053,19 €. L'amortissement pratiqué est de 48 mois à compter de l'activation.
- Début décembre 2019 jusqu'à la mi-janvier 2020 ont eu lieu les grèves contre la réforme des retraites. Ces évènements qui ont paralysé les transports alternatifs à la voiture (avions, trains) ont profité à Ouicar sur une période déjà de forte activité (vacances scolaires de Noël).
- En mai 2016 la société a réceptionné une proposition de rectification fiscale, qui n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision, ce en raison de contestation, la société disposant de solides arguments. Une notification du Tribunal Administratif de Montreuil a été reçue fin juin 2020, en défaveur de Ouicar.

Une action en appel est en cours.

En janvier 2019, la SNCF s'est portée garante auprès de l'administration fiscale pour le montant en question.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 948 479		3 025 590
TOTAL	3 948 479		3 025 590
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	157 220		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	160 270		21 488
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	317 489		21 488
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	3 000		
- Titres immobilisés	250 600		
Prêts et autres immobilisations financières	86 709		113 290
TOTAL	340 309		113 290
TOTAL GENERAL	4 606 277		3 160 368

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 444 548		5 529 521	
TOTAL	1 444 548		5 529 521	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			157 220	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		3 205	178 553	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		3 205	335 772	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			3 000	
- Titres immobilisés			250 600	
Prêts et autres immobilisations financières		85 899	114 100	
TOTAL		85 899	367 700	
TOTAL GENERAL	1 444 548	89 104	6 232 993	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 072 503	586 646		1 659 149
TOTAL	1 072 503	586 646		1 659 149
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	155 896	1 541		157 437
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 835	35 321	3 205	125 951
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	249 730	36 862	3 205	283 387
TOTAL GENERAL	1 322 233	623 508	3 205	1 942 536

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	138 301	527 324	626 458	39 167
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	138 301	527 324	626 458	39 167

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	24 375	44 181		68 556
TOTAL	24 375	44 181		68 556
TOTAL GENERAL	162 676	571 505	626 458	107 723
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		571 505	626 458	
- Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	114 100		114 100
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	71 590	71 590	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-2 477	-2 477	
Impôts sur les bénéfices	98 707	98 707	
Taxe sur la valeur ajoutée	238 482	238 482	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	116 693	116 693	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	36 992	36 992	
Charges constatées d'avance	323 420	323 420	
TOTAL	997 506	883 406	114 100
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	8 142 027		8 142 027	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	18 922	18 922		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 433 713	1 433 713		
Personnel et comptes rattachés	115 686	115 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 892	289 892		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	72 256	72 256		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 408	88 408		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 172 915	1 172 915		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	11 333 819	3 191 792	8 142 027	
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	8 142 027			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	7 000			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 593.55	509 908.46
Dettes fiscales et sociales	357 857.50	387 027.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 451.05	896 936.28

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 593.55	509 908.46
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	524 593.55	509 908.46
Dettes fiscales et sociales	357 857.50	387 027.82
42820000 DETTES CONGES PAYES	95 422.52	118 663.78
42830000 PROVISIONS REMUNERATIONS	20 263.30	52 453.56
43820000 PROVISIONS CHARGES SOCIALES	151 315.18	94 780.71
43860000 PROVISIONS CHARGES SOCIALES	5 422.23	22 339.11
43861000 PROVISIONS PREVOYANCE	17 563.24	17 936.79
44860000 CHARGES A PAYER	67 871.03	80 853.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 451.05	896 936.28

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	453.60	
Autres créances	-2 045.10	-3 301.22
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	-1 591.50	-3 301.22

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	453.60	
4180000 FACTURE A ETABLIR	453.60	
Autres créances	-2 045.10	-3 301.22
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	432.00	
43870000 AUTRES CHARGES SOCIALES	-2 477.10	-3 301.22
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	-1 591.50	-3 301.22

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges : - D'exploitation	323 420	186 591
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	323 420	186 591

Fonds Commercial

Libellé	Montant
Eléments achetés	
Fonds commercial "Une voiture à louer" - acquisition 2014 et complément versé en 2015	229 230
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	229 230

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que les avantages économiques futurs apparaissent inférieurs à ceux évalués au moment de l'acquisition du fonds commercial.

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	75 940	0.10000	7 594
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	747	0.10000	75
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	76 687	0.10000	7 669

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	3 692 307
TOTAL	3 692 307

Les "Autres engagements" de la société correspondent aux engagements de loyers donnés au bailleur des locaux occupés au 9 rue 4 septembre à Paris suivant le bail signé le 31 janvier 2019, d'une durée de 9 années. Le loyer annuel s'établit à 453.160 € HT

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

OUCAR
Société par actions simplifiée au capital de 7.732 euros
Siège social : 9, rue du 4 septembre – 75002 Paris
752 991 703 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

DU 15 OCTOBRE 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Le 15 octobre 2020, l'assemblée générale des associés de la société Oucar a adopté la résolution suivante :

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de majorité requises par les statuts,

connaissance prise du rapport de gestion du président,

constatant que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à la somme de 4.779.039 euros,

décide d'affecter ladite perte au compte « primes d'émission » qui, au résultat de cette affectation, est ramené à la somme de 17.830.303 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Extrait certifié conforme par le président


Benoît Sineau



Ouicar

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ouicar

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ouicar,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouicar relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité d'exploitation » relative aux éléments sous-tendant l'application de la convention de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malval', written over a horizontal line.

Carine Malval

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	229 230		229 230	229 230
Autres immobilisations incorporelles	5 300 291	1 659 149	3 641 142	2 646 746
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	335 772	283 387	52 385	67 759
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 000		3 000	3 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	250 600		250 600	250 600
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 100		114 100	86 709
TOTAL I	6 232 993	1 942 536	4 290 457	3 284 044
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	71 590		71 590	27 615
Autres	488 396	68 556	419 839	433 450
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	5 106 617		5 106 617	2 365 612
<i>Charges constatées d'avance</i>	323 420		323 420	186 591
TOTAL II	5 990 023	68 556	5 921 466	3 013 268
Frais d'émission d'emprunt à étaler III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	12 223 016	2 011 093	10 211 923	6 297 312

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 669	7 669	7 594
Prime d'émission, de fusion, d'apport	22 609 342	22 609 417
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-18 999 034	-14 229 938
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 779 039	-4 769 096
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	-1 161 063	3 617 976
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques	39 167	138 301
- Charges		
TOTAL II	39 167	138 301
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	8 142 027	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :	18 922	
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		7 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :	1 433 713	1 023 284
- Fournisseurs et comptes rattachés		
- Fiscales et sociales	566 242	556 190
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 172 915	954 561
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	11 333 819	2 541 034
Ecarts de conversion passif	IV	
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	10 211 923	6 297 312

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	4 088 642		4 088 642	2 875 373
Chiffre d'affaires net	4 088 642		4 088 642	2 875 373
Production : - Stockée - Immobilisée			745 988	848 516
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			626 458	191 301
Autres produits			17 757	37 118
TOTAL I			5 478 845	3 952 308
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			4 959 530	4 209 713
Impôts, taxes et versements assimilés			114 780	83 748
Salaires et traitements			2 396 189	2 478 722
Charges sociales			1 097 154	1 179 131
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			623 508	418 417
Autres charges			310 693	202 256
TOTAL II			10 073 359	8 658 222
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 594 514	-4 705 914
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 121	625
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			271	331
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			6 392	956
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			142 027	
Différences négatives de change			3 390	3 205
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			145 417	3 205
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-139 025	-2 248
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-4 733 539	-4 708 163

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		20
Sur opérations en capital	36 920	967
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	36 920	987
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	82 420	61 920
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	82 420	61 920
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-45 500	-60 933
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 522 157	3 954 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 301 196	8 723 347
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-4 779 039	-4 769 096

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 10 211 923 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -4 779 039 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité de l'exploitation :

Le principe de continuité d'exploitation est assuré pour les 12 mois suivants la date de clôture, soit le 31 décembre 2020 compte tenu des prévisions de trésorerie pour l'exercice 2020 mises à jour fin mai 2020. Ces prévisions de trésorerie incluent le tirage du solde du contrat d'obligations convertibles, émis le 8 février 2019 par SNCF Participations, de 2M€.

Une formalité juridique est en cours de rédaction afin de pouvoir débloquer ce montant de 2M€.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

La pandémie mondiale du Covid-19 qui sévit depuis mars dernier a provoqué en France une période de confinement du 18/03/2020 au 11/05/2020. Cette crise sanitaire et économique a eu plusieurs répercussions sur l'exploitation de l'activité de Ouicar et son fonctionnement interne :

- Chute brutale des réservations entre mi-mars et fin avril. Reprise très progressive à compter du déconfinement (11/05/2020) mais limitée par les mesures gouvernementales en matière de liberté de circulation (barrière administrative des déplacements au-delà de 100 km jusqu'au 02/06/20)
- Activité partielle à compter du 18/03/2020 pour la quasi intégralité des équipes jusqu'au 7 juin 2020, mise en place d'un service minimum durant la période en partie effectué par des salariés et des prestataires externes TECH.
- Suspension des stages, report d'embauches planifiées au budget.
- Reprise des contrats prestataires avec 3 jours / semaine à compter du 01/04/2020 pour préserver la roadmap, sortir les fonctionnalités clés avant l'été et préserver le delivery de Ouicar post confinement
- Coupe de tous les investissements marketing pendant la période de confinement

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit de 2 à 5 ans pour les immobilisations incorporelles et de 2 à 10 ans pour les immobilisations corporelles.

Les frais de développement des applications informatiques font l'objet d'activation en immobilisations incorporelles. Ces frais de développement sont constitués par des charges de personnel et de prestations externes. La durée d'amortissement de 48 mois a été déterminée en fonction de l'utilisation et de la politique de renouvellement de ces immobilisations incorporelles et ne concerne que la refonte du site actuellement. Pour tout autre développement, la durée d'amortissement reste de 24 mois

Les aménagements des locaux du 4 septembre sont totalement amortis depuis le 31/01/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Au titre des provisions pour risques et charges, la reprise de l'exercice 2019 correspond :

- extourne de la provision au titre de 2017 : 76 441,13 €

- extourne provision relative à 2018 : 16 681,00 €

Ces reprises sur provisions constatées en 2019 n'ont pas fait l'objet de consommations correspondantes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. En application de la politique SNCF sur les indemnités de retraite, l'évaluation de l'engagement de la dette actuarielle en fin d'exercice s'établit à 100 738 euros.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Autres renseignements :

Le fait générateur de la prise en compte du chiffre d'affaires est constitué par la validation de la location.

L'entité consolidante de la Société est SNCF MOBILITES Les honoraires de commissariat aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes s'établissent à 11.500 euros hors taxes.

L'effectif moyen de la société s'établit à 44 (dont 1 dirigeant, 35 cadres, 8 non-cadres et 0 apprenti)

Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Ouicar a conclu en date du 01.02.2019 un contrat de bail commercial avec le LCL, le bailleur des locaux situés au 9 rue du 4 septembre à Paris. En conséquence, un chèque de caution a été débité le 25/02/2019 auprès du LCL pour 113.290€. La sous-location des mêmes locaux avec la Financière des Frères Blancs ayant pris fin le 31/01/2019, la caution de 85.899,17€ a été remboursée à Ouicar sur l'exercice 2019.
- Le projet de refonte du site engagé en 2017 s'est terminé le 18 juillet 2019 par la mise en production des modules du backend (projet bigbang) pour un montant de 3.025.590,01€. Au total, les immobilisations incorporelles relatifs à la nouvelle plateforme de Ouicar sont de de 4.058.963,56€ au bilan.
- Le montant des immobilisations en cours au 31.12.2019 correspond à l'internationalisation de la plateforme et aux évolutions de pricing est de 341.053,19 €. L'amortissement pratiqué est de 48 mois à compter de l'activation.
- Début décembre 2019 jusqu'à la mi-janvier 2020 ont eu lieu les grèves contre la réforme des retraites. Ces évènements qui ont paralysé les transports alternatifs à la voiture (avions, trains) ont profité à Ouicar sur une période déjà de forte activité (vacances scolaires de Noël).
- En mai 2016 la société a réceptionné une proposition de rectification fiscale, qui n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision, ce en raison de contestation, la société disposant de solides arguments. Une notification du Tribunal Administratif de Montreuil a été reçue fin juin 2020, en défaveur de Ouicar.

Une action en appel est en cours.

En janvier 2019, la SNCF s'est portée garante auprès de l'administration fiscale pour le montant en question.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 948 479		3 025 590
TOTAL	3 948 479		3 025 590
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	157 220		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	160 270		21 488
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	317 489		21 488
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	3 000		
- Titres immobilisés	250 600		
Prêts et autres immobilisations financières	86 709		113 290
TOTAL	340 309		113 290
TOTAL GENERAL	4 606 277		3 160 368

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 444 548		5 529 521	
TOTAL	1 444 548		5 529 521	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			157 220	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		3 205	178 553	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		3 205	335 772	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			3 000	
- Titres immobilisés			250 600	
Prêts et autres immobilisations financières		85 899	114 100	
TOTAL		85 899	367 700	
TOTAL GENERAL	1 444 548	89 104	6 232 993	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 072 503	586 646		1 659 149
TOTAL	1 072 503	586 646		1 659 149
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	155 896	1 541		157 437
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 835	35 321	3 205	125 951
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	249 730	36 862	3 205	283 387
TOTAL GENERAL	1 322 233	623 508	3 205	1 942 536

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges	138 301	527 324	626 458	39 167
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	138 301	527 324	626 458	39 167

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	24 375	44 181		68 556
TOTAL	24 375	44 181		68 556
TOTAL GENERAL	162 676	571 505	626 458	107 723
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- D'exploitation</i>		571 505	626 458	
<i>- Financières</i>				
<i>- Exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	114 100		114 100
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	71 590	71 590	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-2 477	-2 477	
Impôts sur les bénéfices	98 707	98 707	
Taxe sur la valeur ajoutée	238 482	238 482	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	116 693	116 693	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	36 992	36 992	
Charges constatées d'avance	323 420	323 420	
TOTAL	997 506	883 406	114 100
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	8 142 027		8 142 027	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	18 922	18 922		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 433 713	1 433 713		
Personnel et comptes rattachés	115 686	115 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 892	289 892		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	72 256	72 256		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 408	88 408		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 172 915	1 172 915		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	11 333 819	3 191 792	8 142 027	
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	8 142 027			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	7 000			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 593.55	509 908.46
Dettes fiscales et sociales	357 857.50	387 027.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 451.05	896 936.28

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 593.55	509 908.46
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	524 593.55	509 908.46
Dettes fiscales et sociales	357 857.50	387 027.82
42820000 DETTES CONGES PAYES	95 422.52	118 663.78
42830000 PROVISIONS REMUNERATIONS	20 263.30	52 453.56
43820000 PROVISIONS CHARGES SOCIALES	151 315.18	94 780.71
43860000 PROVISIONS CHARGES SOCIALES	5 422.23	22 339.11
43861000 PROVISIONS PREVOYANCE	17 563.24	17 936.79
44860000 CHARGES A PAYER	67 871.03	80 853.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 451.05	896 936.28

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	453.60	
Autres créances	-2 045.10	-3 301.22
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	-1 591.50	-3 301.22

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	453.60	
41800000 FACTURE A ETABLIR	453.60	
Autres créances	-2 045.10	-3 301.22
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	432.00	
43870000 AUTRES CHARGES SOCIALES	-2 477.10	-3 301.22
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	-1 591.50	-3 301.22

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges : - D'exploitation	323 420	186 591
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	323 420	186 591

Fonds Commercial

Libellé	Montant
Eléments achetés	
Fonds commercial "Une voiture à louer" - acquisition 2014 et complément versé en 2015	229 230
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	229 230

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que les avantages économiques futurs apparaissent inférieurs à ceux évalués au moment de l'acquisition du fonds commercial.

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	75 940	0.10000	7 594
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	747	0.10000	75
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	76 687	0.10000	7 669

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	3 692 307
TOTAL	3 692 307

Les "Autres engagements" de la société correspondent aux engagements de loyers donnés au bailleur des locaux occupés au 9 rue 4 septembre à Paris suivant le bail signé le 31 janvier 2019, d'une durée de 9 années. Le loyer annuel s'établit à 453.160 € HT

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire